

ACEC - Association pour les Cercueils Ecologiques en Cellulose
54 route de Mervans
71620 Saint-Martin-en-Bresse

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 15 mars 2014

Le 15 mars 2014, à Saint-Martin-en-Bresse, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation écrite faite par le Président en date du 15 janvier 2014.

L'assemblée est présidée par M. Georges Braissant, assisté de Mme Jacqueline Braissant, en sa qualité de secrétaire de l'association.

Participent à cette séance :

- Bernard Brie - 8 rue des Grenouillères - 71620 Saint-Martin-en-Bresse
- Max Hafely et Madame - Les Brocards - 71440 - Thurey
- Roger Misery et Madame - 241 rue Monet Goyon - 71000 - Mâcon
- Danielle Levaque - Didier Rion - 6 rue des Peupliers - 71380 - Allériot
- Georges et Jacqueline Braissant- 54 route de Mervans - 71620 Saint-Martin-en-Bresse

Les absences de Mme Suzanne Deschamps - Agencourt - et de M. Bonin Jean-Paul - Mâcon - (absent et excusé) ont été regrettées.

M. Braissant, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale. Une documentation est remise à chacune des personnes présentes, documentation contenant :

- le descriptif concernant le Cercueil Ecologique en Cellulose et le Cocon en bois, destiné au portage du Cercueil
- les statuts
- un modèle de testament funéraire
- les contacts obtenus jusqu'à ce jour avec les autorités locales et nationales

L'ordre du jour est le suivant, identique à celui figurant dans la lettre de convocation :

- Bilan d'activité auprès des professionnels du funéraire dans l'hexagone
- Bilan financier - Banque CA
- Adoption des statuts
- Question diverses
- Désignation des nouveaux membres : Président, Vice-président, Trésorier, Secrétaire
- Election des membres

Bilan d'activité :

Sur la base de la documentation reçue, le Président présente les avantages du Cercueil en Cellulose, l'utilisation du Cocon le temps de la cérémonie, et fait le point sur les actions menées au cours de l'année 2013, notamment sur les nombreux contacts auprès des Pompes Funèbres et des Crématoriums.

Le Président fait état des difficultés rencontrées auprès des Crématoriums qui acceptent difficilement le Cercueil en Cellulose, prétextant l'encrassement des filtres, alors que certains d'entre eux n'ont encore jamais utilisé ce Cercueil.

Un appui plus soutenu de la part de l'ensemble des Crématisistes régionaux serait souhaitable. Président central des Crématisistes de France (FFC) : M. Jo Le Lamer.

Difficultés également rencontrées auprès des Pompes Funèbres qui écartent le Cercueil uniquement pour des raisons financières (manque à gagner par rapport à un cercueil traditionnel en bois).

La discussion s'oriente vers la nécessité *impérative* d'établir un Testament funéraire, signé par le Maire et les Pompes Funèbres.

Le Président expose les diverses actions menées jusqu'à ce jour et ses différents déplacements pour présenter le Cercueil Ecologique en Cellulose, notamment auprès de la Mairie de Paris et la Ville de Genève.

Discussion ouverte, chaque membre faisant état de ses « expériences personnelles » auprès des Pompes Funèbres et des Crématoriums.

Démonstration de montage et démontage du Cercueil Ecologique en Cellulose, et des sangles de portage. Présentation du Cocon.

Bilan financier

Le Président présente un rapport sur les comptes de l'exercice. Il informe l'assemblée sur le solde du compte de l'ACEC ouvert auprès du Crédit Agricole, solde créditeur à ce jour de 690 euros.

Compte tenu du nombre des membres de l'association, seules les cotisations ont été versées sur ce compte, le Président ayant pris à sa charge l'entier des frais tels que frais de déplacements, frais postaux et de bureau.

Après discussion, le montant de la cotisation reste au prix actuel, soit 20 euros pour une personne seule et 30 euros pour un couple.

Suggestion pour un apport financier : lors de la location du Cocon auprès des Pompes Funèbres, un montant peut être fixé entre 20 et 30 euros qui serait à verser sur le compte de l'ACEC, à négocier avec les Professionnels du funéraire.

Adoption des statuts

Les membres ont reçu un exemplaire des statuts et en prendront connaissance ultérieurement.

Questions diverses

Discussion sur le prix moyen d'une crémation, sur le prix du Cercueil Ecologique en Cellulose et le prix de location du Cocon.

Désignation des nouveaux membres

L'assemblée générale constitutive du 16 novembre 2012 avait désigné M. Patrice Leclerc et Maggie Wang. Ces derniers n'ont pas donné suite et ont démissionné.

Il convient donc de procéder à leur remplacement au sein du bureau.

Le Président prend la parole pour faire l'appel des candidatures pour l'élection du nouveau bureau.

MM. Hafely et Misery, membres de l'association, se portent candidats pour les sièges à pourvoir.

Election des membres

Nouvelle composition du Bureau :

- Georges Braissant, Président
- Roger Misery, Vice-président
- Max Hafely, Trésorier
- Jacqueline Braissant, secrétaire.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire :

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18 heures.

Fait à Saint-Martin-en-Bresse, le 25 mars 2014

Le Président :



G. Braissant

La Secrétaire :



J. Braissant